

Conseiller pédagogique départemental MISSION 100% réussite

Année scolaire 2021/22

POSTE	<p>Au niveau départemental, le poste est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN, de l'A-DASEN en charge du 1^{er} degré et de l'IEN mission 100%.</p> <p>Poste implanté à la DSDEN du Val d'Oise.</p>
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Sous l'autorité de l'IA-DASEN, de l'A-DASEN en charge du premier degré et en collaboration avec l'IEN missionné 100%, le conseiller pédagogique 100% contribue à l'évaluation de la mesure à l'échelle départementale, à l'évaluation et à la régulation de son plan d'action.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Poste à temps complet.</p> <p>La nomination est à titre provisoire pour la rentrée 2021</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	<p>Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires du CAFIPEMF. Il est nécessaire de posséder une expérience significative de maître formateur ou de conseiller pédagogique.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le conseiller pédagogique participe au comité restreint, dirigé par l'A-DASEN en charge du 1^{er} degré et l'IEN mission 100%, composé d'une équipe réduite (plusieurs conseillers pédagogiques, un ou deux IEN et un ou deux directeurs d'école) pour la dimension opérationnelle du suivi de la mesure. ○ Il s'approprie les ressources existantes à mobiliser (VADEMECUM 100% réussite classes dédoublées, guides de référence, guides des scores des évaluations nationales) ; ○ Il aide à la conception des outils de médiation. ○ Il participe au repérage des organisations efficaces en vue d'une mutualisation. ○ Il participe aux groupes constitués autour des IEN missionnés sur les fondamentaux (maîtrise de la langue et mathématiques), et sur l'école maternelle. ○ Avec l'A-DASEN en charge du 1^{er} degré et l'IEN missionné 100%, il participe à l'identification des écoles qui obtiennent des résultats significatifs ; il encourage le repérage et l'analyse des pratiques efficaces. Il irrigue la formation en relayant les expériences de terrain ayant un impact positif sur les performances des élèves. ○ Il participe au développement d'une expertise collective autour de la réponse à apporter face aux besoins des élèves fragiles au CP et au CE1. Il s'appuie sur les apports de la recherche concernant les facteurs qui facilitent l'apprentissage (l'attention, l'engagement actif, le retour d'information et l'automatisation). ○ En accord avec l'A-DASEN et l'IEN missionné 100%, il participe à l'organisation des formations de formateurs : conseillers pédagogiques départementaux, professeurs des écoles maîtres formateurs, coordonnateurs réseaux, formateurs REP+ afin qu'ils soient tous également formés et attentifs aux spécificités des classes dédoublées ainsi qu'aux orientations nationales. ○ Il participe aux visites de classes et contribue à la synthèse de celles-ci. ○ Il apporte sa contribution à l'IEN missionné pour réunir les éléments permettant une analyse des résultats aux évaluations nationales des élèves en classes dédoublées,

	<p>en les référant aux résultats hors éducation prioritaire. Il utilise des outils synoptiques (graphiques et tableaux) mettant en évidence les résultats globalisés pour le département et l'évolution des écarts sur plusieurs années sur des compétences comparables.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il aide à la synthèse des éléments relatifs à l'accompagnement des équipes : identifier des difficultés d'apprentissages, partager des diagnostics, se fixer des objectifs mesurables, prendre des initiatives et développer des stratégies d'enseignement pour améliorer les résultats des élèves, évaluer l'impact de ses actions.
<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<p>Compétences générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité à travailler en partenariat. ○ Capacité à rendre-compte, synthétiser et mettre en lien les dossiers. ○ Savoir adopter le positionnement institutionnel en représentation de l'IA-DASEN en interne et avec les partenaires. <p>Compétences techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser les outils bureautiques : Word, Excel, Power Point, Prézi, Padlet. ○ Maîtriser la production d'outils : macros, statistiques, tableaux de bord. ○ Maîtriser les techniques de synthèse écrite.
<p>CANDIDATURES</p>	<p>La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription pour le 23 juin 2021 au plus tard</u> et transmise après avis de l'IEN en charge du dossier départemental à la DIPER pour le 25 juin 2021.</p>